



Commune de  
**Léglise**

# Cas pratique #1

## Le leasing vélo à la Commune de Léglise

Julien Schockmel, Coordinateur POLLEC  
Stéphane Gustin, 1er Echevin (finances, tourisme, économie,, ...)  
Maxime Cheppe, Directeur général



## Objectifs :

- Encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements au sein du personnel communal
- Bien-être au travail



## Objectifs :

- Encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements au sein du personnel communal
- Bien-être au travail

Initiatives déjà mises en œuvre :

- Indemnité vélo pour les trajets domicile- travail  
→ Actuellement : 0,35€/km (maximum exonéré d'impôt)

**En 2023 : 12 000 km parcourus par 16 agents communaux**





## Objectifs :

- Encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements au sein du personnel communal
- Bien-être au travail

Initiatives déjà mises en œuvre :

- Mise à disposition de douches, vestiaires et casiers individuels



## Objectifs :

- Encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements au sein du personnel communal
- Bien-être au travail

## Initiatives déjà mises en œuvre :

- Mise à l'essai de vélos électriques pendant 1 mois ( via le parc naturel)





## Objectifs :

- Encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements au sein du personnel communal
- Bien-être au travail

## Initiatives déjà mises en œuvre :

- Pour une heure de sport effectuée dans le cadre du travail, la Commune prend en charge demi-heure





## Objectifs :

- Encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements au sein du personnel communal
- Améliorer le bien-être au travail

Initiatives déjà mises en œuvre :

- Exemplarité des collègues et des élus





## Objectifs :

- Encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements au sein du personnel communal
- Améliorer le bien-être au travail

### Initiatives déjà mises en œuvre :

- Inventaire des chemins et sentiers sur le territoire communal

#### Phase 1

Recensement avec l'appui de l'asbl « Tous à Pied »

#### Phase 2

Création d'un réseau de chemins piétons en concertation avec les citoyens

#### Phases suivantes

Communication, balisages, ouvertures des chemins, etc





## Objectifs :

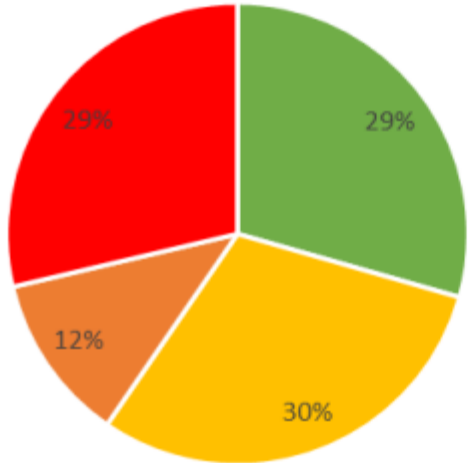
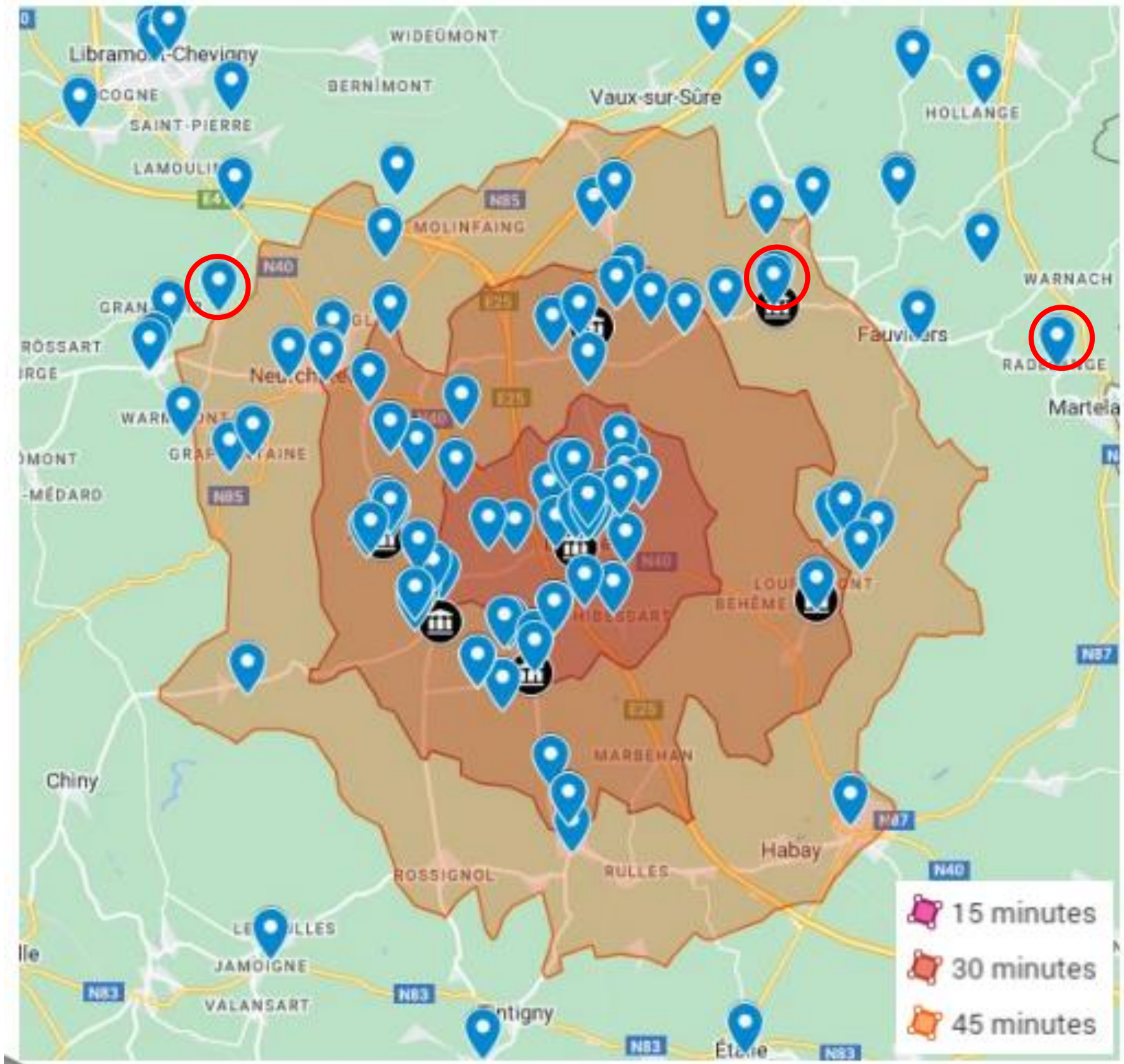
- Encourager l'utilisation du vélo pour les déplacements au sein du personnel communal
- Améliorer le bien-être au travail

Initiatives déjà mises en œuvre :





# Potentiel cyclable (136 agents communaux)



- 0-15 min
- 15-30 min
- 30-45 min
- Plus de 45 min





Freins?



LÉGLISE



## Léglise en quelques chiffres :

Un territoire étendu – 173 km<sup>2</sup>

5575 habitants

Une faible densité de population (32hab/km<sup>2</sup>)

Population jeune (âge moyen : 35 ans – moins de 18 ans : 26%)

55 % du territoire = forêt / 40 % = terres agricoles

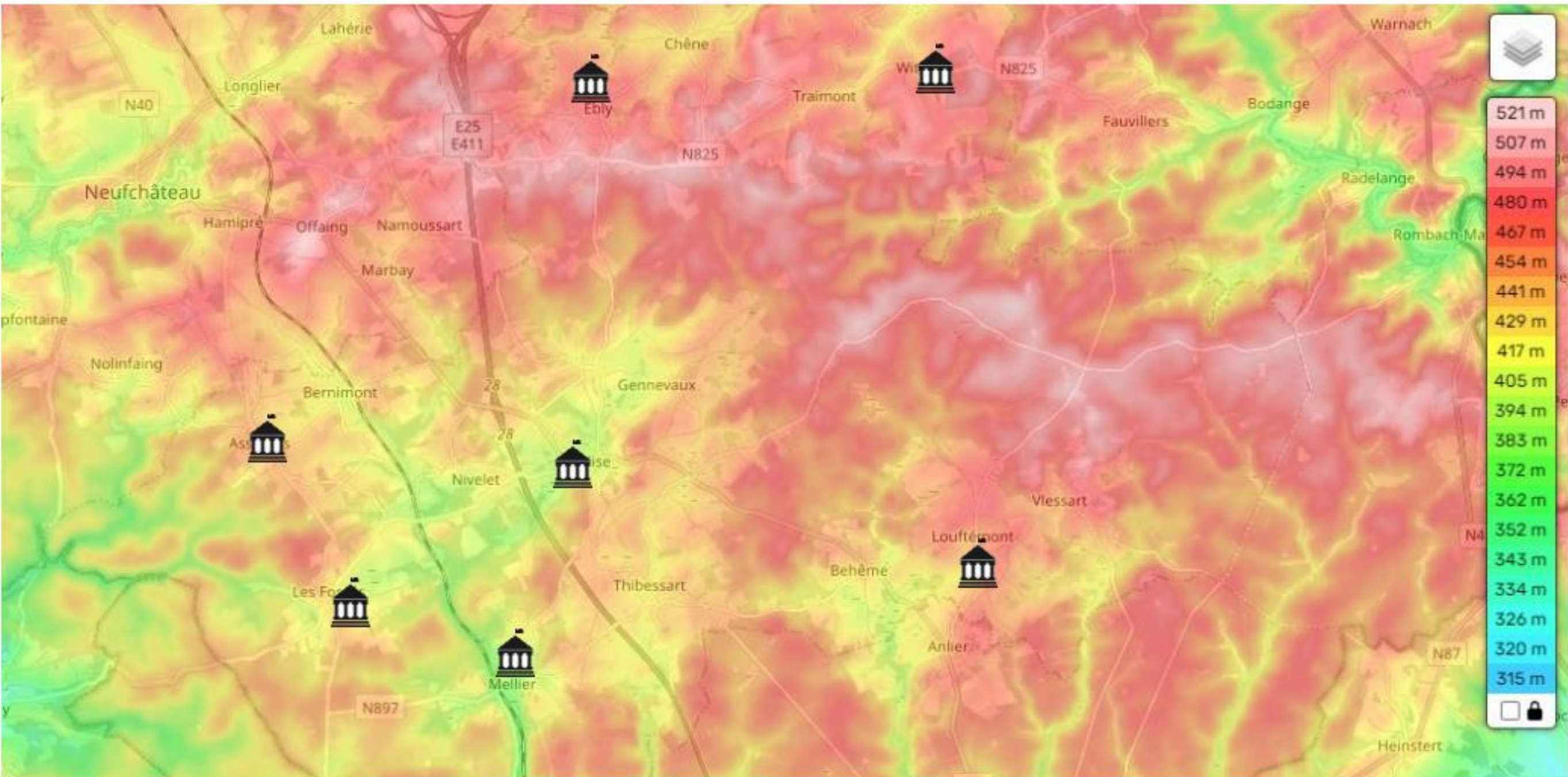
28 villages ou hameaux





Freins?

Topographie





Freins?

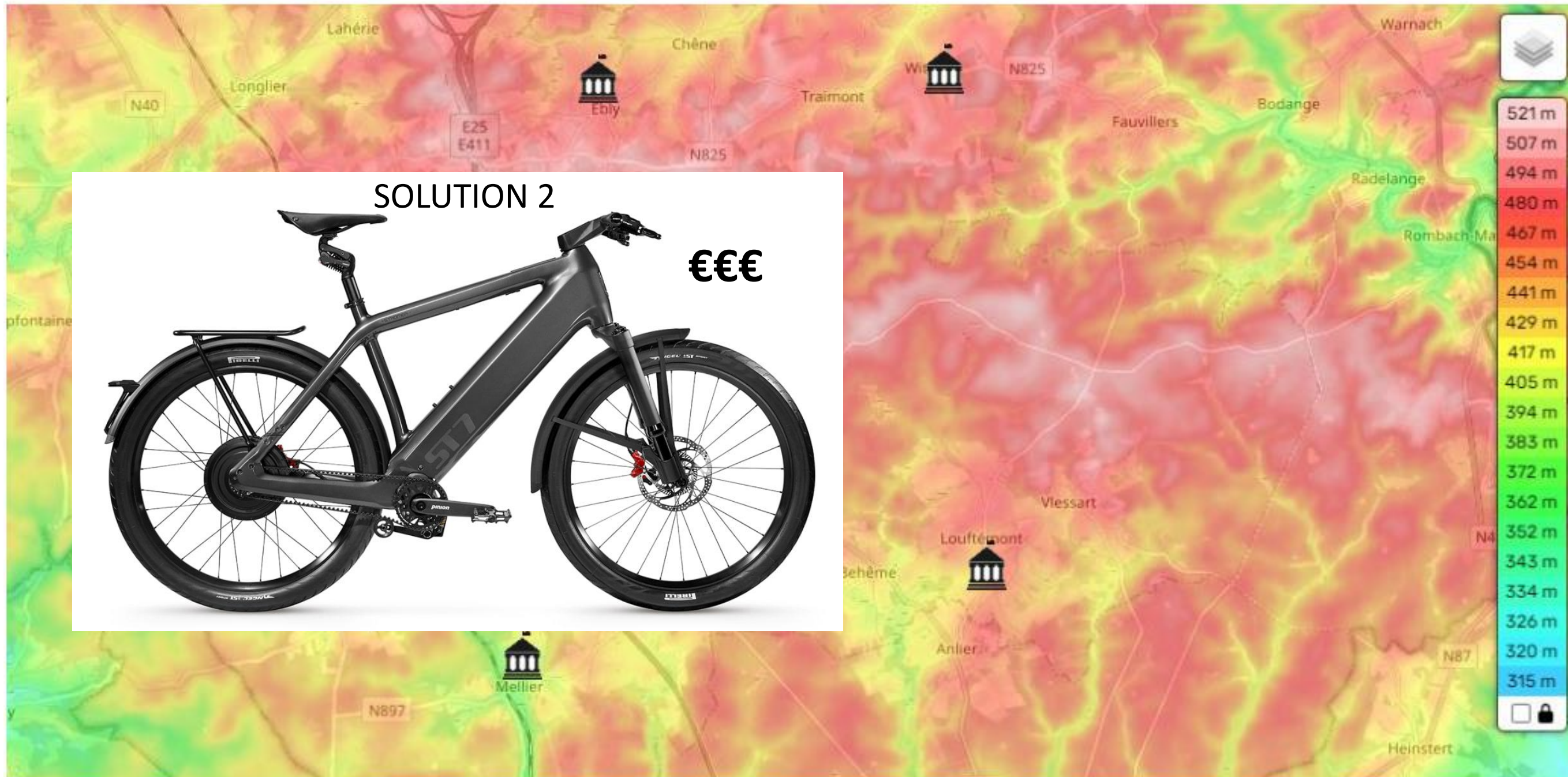
Topographie





Freins?

Topographie





## Leasing vélo

### Économie totale par rapport à un achat privé

	Sans vélo en leasing	Avec vélo en leasing
Vélo	€3.000,00	€1.224,72
Coûts de service et entretien	€774,15	-
Prix d'achat estimé après 36 mois	-	€450,00
Acheter le vélo ?	Non <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/>	
<b>Coûts totaux, y compris l'entretien et l'assurance</b>	<b>€3.774,15</b>	<b>€1.674,72</b>
<b>Économie totale</b>		<b>€2.099,43</b>
		55.63% par rapport à un achat privé



## Premières traces écrites ...



Julien SCHOCKMEL  
À Maxime CHEPPE

😊 Répondre Répondre à tous Transférer  
mer. 15-06

Super ! Je suis sur le coup

De : Maxime CHEPPE <[maxime.cheppe@communeleglise.be](mailto:maxime.cheppe@communeleglise.be)>  
Envoyé : mercredi 15 juin 2022 08:12  
À : Julien SCHOCKMEL <[julien.schockmel@communeleglise.be](mailto:julien.schockmel@communeleglise.be)>  
Objet : Vélos d'entreprise

Hello,

Tu pourrais peut-être faire les démarches suivantes :

Si vous avez un « réseaux conseillers pollec », faire un mail aux collègues pour savoir si ça existe (+ bénéficier des infos règlements, ...) dans une commune ou autre entité de service public. Vérifier la possibilité, pour une commune, à ce que l'agent puisse payer le **leasing** via sa rémunération (ou prime de fin d'année/pécule), ce qui permettrait d'alléger la facture puisque c'est de l'impôt qui s'épargne pour le travailleur sur ce montant. – Voir SPF mobilité, ou ONSS (voir Gaëlle ou Bernadette pour le contact), ou SPF finances ? Contacter les vélocistes du coin (bike4all Neufchâteau, Jimmy cycles Bastogne, Espace cycles Etalle, Starbike Tintigny) pour savoir si ils travaillent avec des sociétés de **leasing**.

<http://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/wallonie-cyclable/velo-dentreprise.html>

Pour les entreprises du territoire, ça vaudrait la peine de faire la promotion des avantages, déductibilité fiscale, ... peut-être via le canal ADL qui a une revue dédiée aux indépendants.

Bonne journée,  
Maxime.

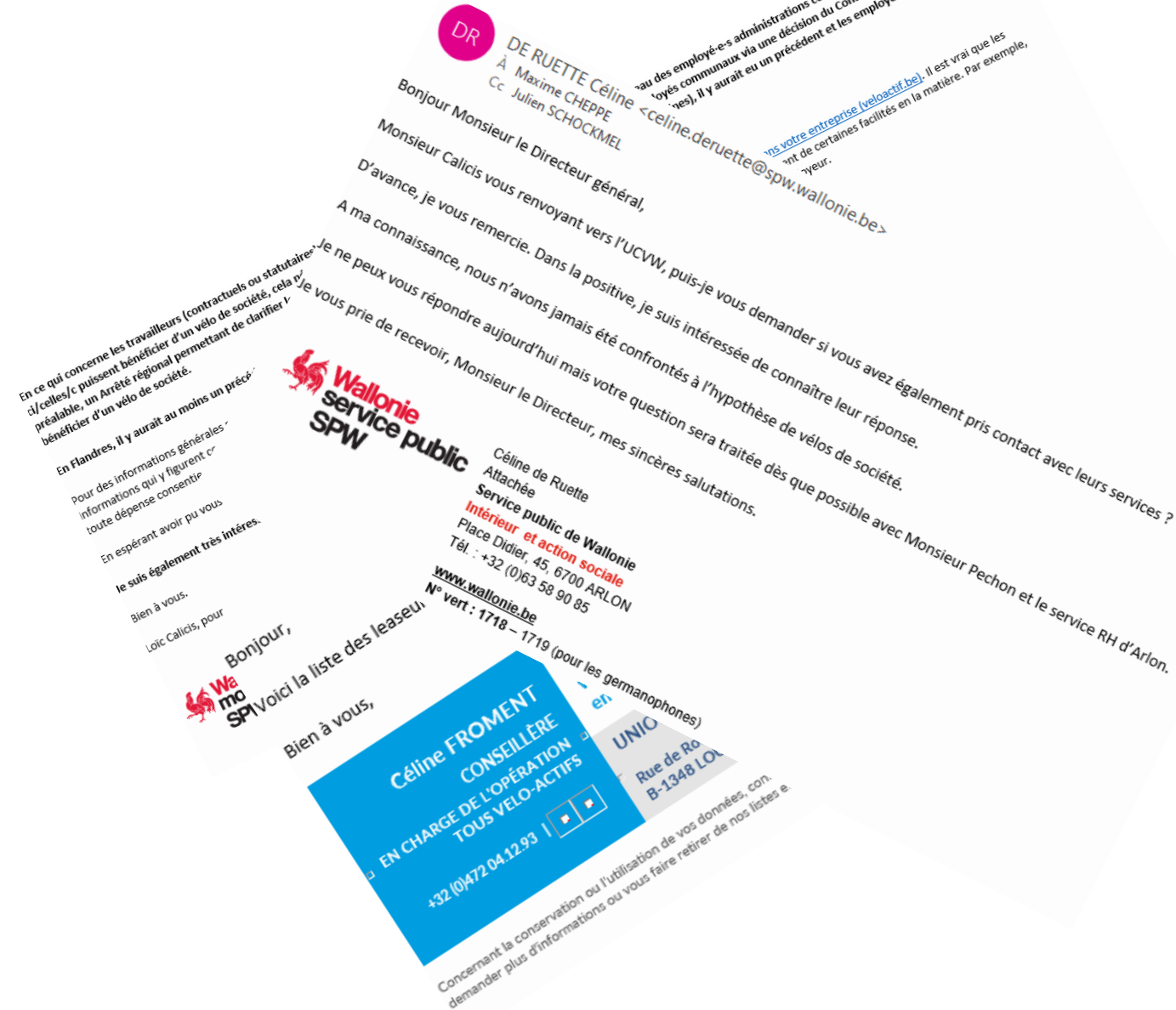
Jun 2022





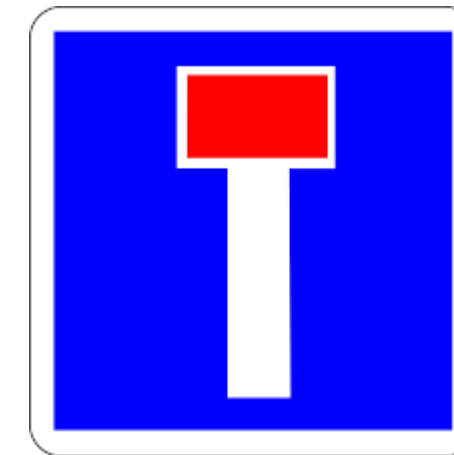
## Premières prises d'informations

- SPW
- Lease-a-bike
- Tous vélo-actifs
- UVCW



➔ Cadre réglementaire pas clair pour la fonction publique en Wallonie

➔ Ok en Flandres



Juillet 2022



Article de l'UVCW

**Un employeur du secteur public local peut-il mettre en place un leasing vélo en faveur des membres de son personnel ? Le cas échéant, comment ce leasing vélo peut-il être financé ?**



Mai 2023





## Consultation d'un vélociste local (Bike4All)

Avantages de passer un marché avec un vélociste :

- Bon d'achat
- Remise durant la période du leasing
- Service de proximité
- ...



**OBJET : Leasing vélo pour les employés communaux**

Vu la rencontre du 15 juin avec la société BIKE4ALL concernant la mise en place d'un service de leasing vélo pour les employés communaux;

Considérant que le financement du leasing peut s'effectuer par un prélèvement sur la partie brut du 13ème mois, entraînant un avantage fiscal pour l'employé bénéficiant du leasing pouvant atteindre 50 % de la valeur du vélo;

Considérant que le leasing comprend l'achat du vélo, les entretiens, les réparations et une assurance;

**Le Collège communal décide** de marquer son accord pour la mise en place d'un service de leasing vélo pour les employés communaux. Les démarches à entreprendre sont : mettre au budget les crédits nécessaires (opération neutre), rédiger un règlement, et effectuer un marché public.

Jun 2023



## Doutes, infos contradictoires, séminaire CIVADIS

Pas de concertation SPF  
Finances / ONSS  
→ Pas de réponse concernant  
le mécanisme de financement!



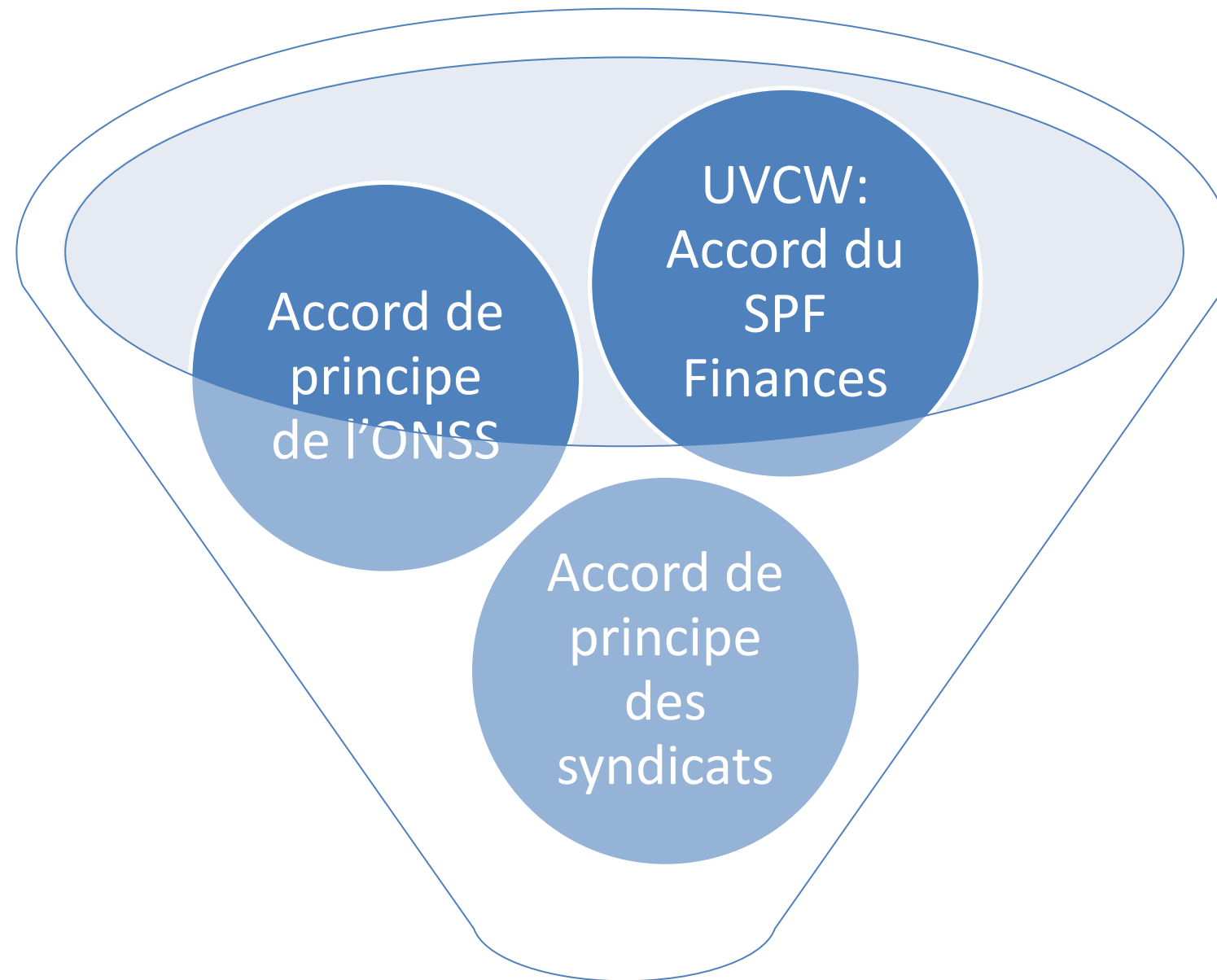
Webinaire CIVADIS  
→ Tout est OK!



Septembre  
2023



Du concret !



Début de la procédure interne



Novembre 2023





## Etape 1 : modification du règlement de travail et du statut pécuniaire

### OBJET : Mise en place d'une politique vélo

de permettre  
-ts (trajets)

Considérant la possibilité pour la commune de mettre en place une politique de vélo aux membres du personnel et d'utiliser ce moyen de transport domicile-travail, trajets professionnels et trajets privés);  
Considérant que le développement de la mobilité douce en territoire rural à assistance électrique malgré son coût élevé à l'achat, la mise en service de leasing constitue un levier pour faciliter l'accès à ce mode de transport pour les déplacements professionnels et privés;  
Attendu que la possibilité de demander l'indemnité kilométrique vélo à assistance électrique sera désignée via un service de leasing entièrement financé par la commune et que la possibilité de demander l'indemnité kilométrique vélo à assistance électrique sera soumise à imposition;

Considérant qu'une société de leasing sera désignée via un service de leasing entièrement financé par la commune et que la possibilité de demander l'indemnité kilométrique vélo à assistance électrique sera soumise à imposition;

Considérant que le vélo sera entièrement financé par la commune et que la possibilité de demander l'indemnité kilométrique vélo à assistance électrique sera soumise à imposition;

Attendu que le leasing comprendra: l'achat ou la location du vélo, des accessoires et autres équipements, les entretiens du vélo et les assurances, l'équipement, les entretiens du vélo et les assurances, l'équipement, les entretiens du vélo et les assurances;

Attendu que le leasing comprendra: l'achat ou la location du vélo, des accessoires et autres équipements, les entretiens du vélo et les assurances, l'équipement, les entretiens du vélo et les assurances;

### OBJET : Modification de l'allocation de fin d'année

Vu le statut pécuniaire Chapitre VI Allocations, Section 3 Allocation de fin d'année;  
Considérant que l'administration communale souhaite mettre en place une politique vélo en faveur des membres du personnel;  
Attendu qu'il serait possible d'offrir aux agents la possibilité d'utiliser un vélo en leasing pour leur trajet domicile-lieu de travail financé par le montant brut de l'allocation de fin d'année de l'agent;  
Attendu que cette modification a surtout pour objectif de permettre au personnel d'avoir un vélo et d'encourager davantage les travailleurs à utiliser ce vélo comme moyen de déplacement;  
Considérant que l'indemnité kilométrique sur la base du taux exonéré d'impôt en vigueur pour l'utilisation du vélo (y compris électrique), et de la marche comme moyen de transport pour se rendre sur le lieu de travail reste d'application;  
Vu l'accord lors de la négociation syndicale ;  
Vu l'avis du comité de concertation commune/CPAS ;

**Le Conseil communal décide**, de modifier le statut pécuniaire concernant l'allocation de fin d'année. Les membres du personnel communal peuvent demander à renoncer, en tout ou partie, au montant brut de l'allocation de fin d'année visée au Chapitre VI Allocations, Section 3 Allocation de fin d'année, dans le cadre de la politique vélo.

Décembre  
2023



# Etape 1 : modification du règlement de travail et du statut pécuniaire

**OBJET : Mise en place d'une politique vélo**

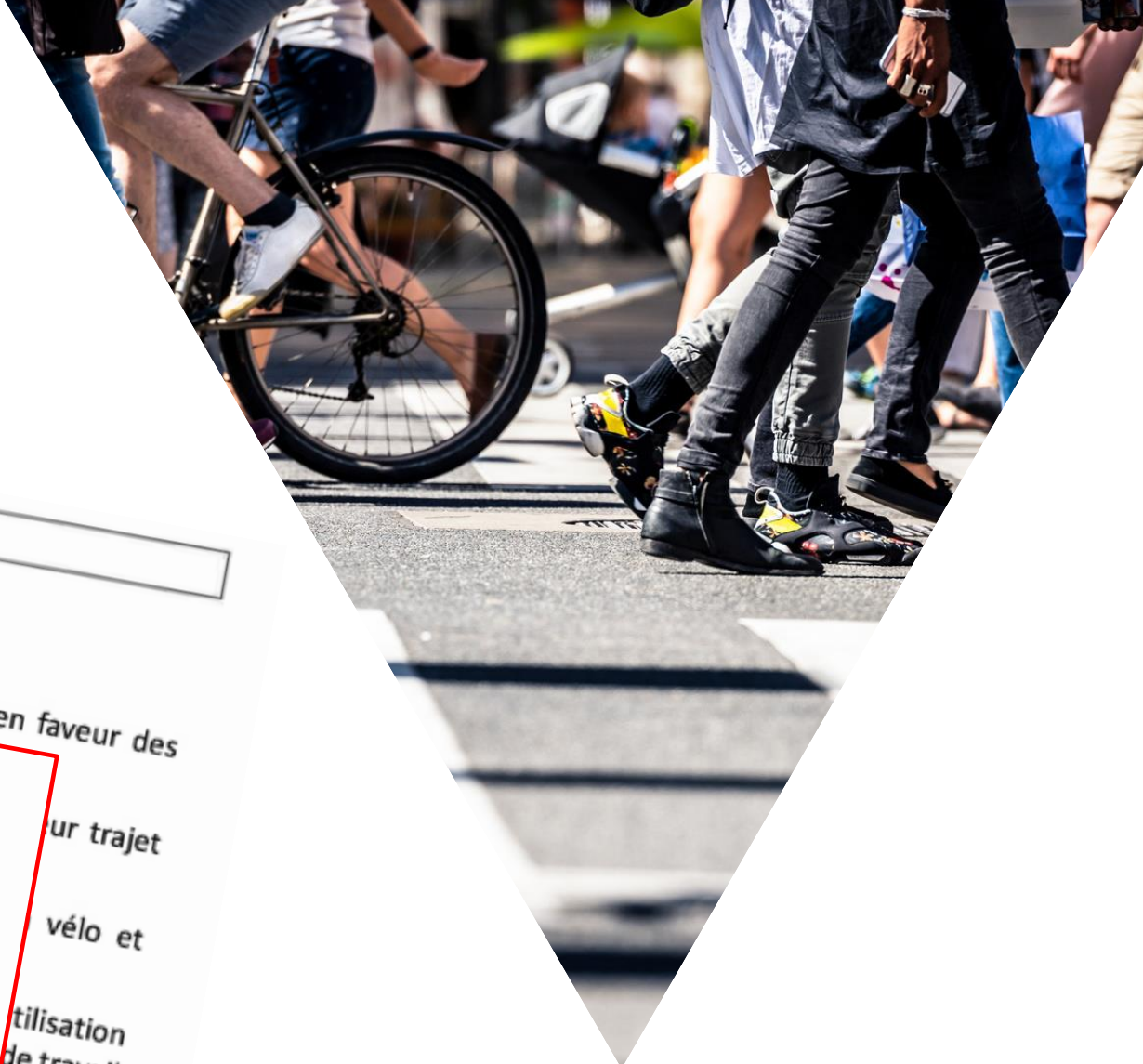
**ARRETE :**

Article 1<sup>er</sup>: La délibération du 13 décembre 2023 par laquelle le conseil communal de Léglise décide du principe de la mise en place d'une politique vélo à destination du personnel communal, **EST APPROUVEE.**

Article 1<sup>er</sup>: La délibération du 13 décembre 2023 par laquelle le conseil communal de Léglise décide du principe de la mise en place d'une politique vélo à destination du personnel communal, **EST APPROUVEE.**

**Le Conseil communal décide, de modifier le statut pécuniaire concernant l'allocation de fin d'année. Les membres du personnel communal peuvent demander à renoncer, en tout ou partie, au montant brut de l'allocation de fin d'année visée au Chapitre VI Allocations, Section 3 Allocation de fin d'année, dans le cadre de la politique vélo.**

**Janvier 2024**



Commune de  
**Léglise**



## Etape 2 : procédure de marché public

### Exigences techniques:

#### 1. Leasing vélo

- Service comprenant : vélo + accessoires + entretiens + assurances
- Rachat vélo pour maximum 15 % de sa valeur initiale
- Service à pd 1 vélo
- Valeur minimale du vélo : 499 € HTVA
- Démarrage d'un nouveau contrat à tout moment

#### 2. Durée du leasing et gestion

- 36 mois
- Engagement de la commune < 12 mois en cas de départ
- Gestion via une plateforme gratuite



Janvier 2024



## Etape 2 : procédure de marché public

### Exigences techniques (suite):

#### 3. Variété de choix et livraison

- Large choix en VTT, VTC, gravels, speed pedelec, etc)
- Livraison à domicile ou sur site communal

#### 4. Avantages et services additionnels

- Bon d'achat proportionnel à la valeur du vélo choisi
- Réductions permanentes pour des équipements

#### 5. Service

- Entretiens des vélos à proximité des sites communaux



Janvier 2024



## Etape 2 : procédure de marché public

Critères d'attribution	Pondération
<p><b><u>Prix</u></b></p> <p>Frais de leasing totaux réels pour 3 types de vélos:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 vélo route musculaire d'une valeur de 1500 € TVAC</li> <li>• 1 VAE d'une valeur de 3500 € TVAC</li> <li>• 1 speed pedelec d'une valeur de 5000 € TVAC</li> </ul>	30
<p><b><u>Service après-vente</u></b></p> <p>Dépend du temps de déplacement à vélo entre la commune et le lieu des entretiens:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 pts si &lt; 15 min</li> <li>• 10 pts si &gt; 15 min et &lt; 30 min</li> <li>• 0 pts si &gt; 30 min</li> </ul>	30

Critères d'attribution	Pondération
<p><b><u>Délai et lieu de livraison</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 pts si délai inférieur 5 jours</li> <li>• 4 pts si délai entre 6 et 20 jours</li> <li>• 0 pts si délai supérieur à 20 jours</li> <li>• 2 pts si livraison à domicile</li> <li>• 1 pts si livraison sur site communal</li> <li>• 0 pts si livraison au point de vente</li> </ul>	10
<p><b><u>Avantages supplémentaires</u></b></p> <p>20 pts à pourvoir selon:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• % du montant initial du vélo en bon d'achat</li> <li>• % de remise sur le forfait atelier et main d'œuvre</li> <li>• % de remise permanente sur les équipements</li> </ul> <p>10 pts si organisation annuelle d'une séance d'essais gratuite</p>	30



Janvier 2024



## Etape 2 : procédure de marché public

### Autres modalités:

- Marché de 12 mois renouvelable 2 fois  
(!Durée du marché >< durée du leasing!)
- Budget : 27 000 €/an ( leasing pour 5 vélos d'une valeur de 4000 € )
- Entreprises sollicitées : 3 vélocistes locaux



Janvier 2024





## Etape 2 : procédure de marché public

Attribution :



Prix	Service après-vente	Délai et lieu de livraison	Avantages supplémentaires
Tarif de lease a bike Pour un VAE d'une valeur de 3500 € :  Loyer mensuel : 133,86 €  Rachat : 525 €  → 5343,96 €	Entretien possible: <ul style="list-style-type: none"><li>• Bike4All</li><li>• StarBike</li><li>• Site communal (pour minimum 2 vélos)</li></ul>	< 5 jours  En magasin  Sur site communal  A domicile	Bon achat de 10% de la valeur du vélo  Remise de 10 % sur tous les achats effectués en magasin  Remise de 10% sur les forfaits entretien et la main d'œuvre  Séance d'essais annuel



Février 2024



## Etape 3 : Mise en place du règlement du leasing vélo

### 1. Généralités

### 2. Le leasing vélo, c'est quoi ?

- Mise à disposition d'un vélo pour 36 mois + entretiens + assurances + possibilité de rachat
- Le montant du vélo détermine une mensualité
- Mensualité payée par la Commune et récupérée en fin d'année via le montant brut de l'allocation de fin d'année de l'agent.
- L'agent doit s'engager à utiliser régulièrement le vélo pour venir travailler

### 3. Autres avantages négociés avec notre partenaire

### 4. A qui est destiné le vélo de leasing?

- Agents sous CDI ou nommés

### 5. Choix du vélo et des accessoires



Mars 2024



### Etape 3 : Mise en place du règlement du leasing vélo

#### 6. Commande du vélo

#### 7. Traitement financier et fiscal

- Simulation réalisée par le service RH sur base de l'outil « PublicFlex » développé par EY  
(! Disclaimer : il ne s'agit que d'une simulation !)
- Si réduction de temps de travail durant le leasing → frais de leasing non-couverts par l'allocation sont à charge de l'agent
- Si résiliation anticipée → frais de résiliation à la charge de l'agent

#### 8. Utilisation soignée, services et entretien

#### 9. Dommages et vol/perte

#### 10. Période d'utilisation et fin de la période d'utilisation



Mars 2024



### Etape 3 : Mise en place du règlement du leasing vélo

6. Commande du vélo

7. Traite

#### **POINT - 13 - Prise de connaissance du règlement de fonctionnement du leasing vélo**

- Sim
  - (! D
  - Si r
  - à ch
  - Si r
- Vu l'approbation par le conseil communal du 13/12/2023 d'un système de leasing vélo ;  
Vu l'approbation par le conseil communal du 13/12/2023 de la modification du statut pécuniaire pour mettre en place ledit système ;  
Vu l'approbation par l'autorité de tutelle de ces 2 décisions ;  
Considérant qu'ensuite de ces décisions, un marché public a été réalisé ;  
Considérant que des conditions issues marché public, un règlement à destination du personnel a été rédigé ;

8. Utilisa

9. Domn

**Le Conseil communal prend connaissance du règlement de fonctionnement repris en annexe.**

10. Période d'utilisation et fin de la période d'utilisation




Mars 2024







## Etape 4 : Mise en œuvre

Lease a Bike : Vérifier votre adresse e-mail

 mobility-services.bike <support@mobility-services.bike>  
À Julien SCHOCKMEL

  Répondre  Répondre

 Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

 Cliquez avec le bouton droit ou appuyez longuement ici pour télécharger ...

**Bonjour Julien Schockmel,**

Cliquez sur le bouton pour confirmer votre adresse e-mail.

[Confirmer l'adresse e-mail](#)

Si le bouton ne fonctionne pas, copiez simplement l'URL ci-dessous dans votre navigateur :

<https://be.mobility-services.bike/email/verify/266707/38541d311275db3fb7b834c481d85156bac42502?expires=1714724546&signature=7088c89a75186667fedc2b513c58a935ef6bd92ce752f9ba3e4ed208dab5c260>

Bike Mobility Services

[Politique de confidentialité](#) · [Colophon](#) · [Conditions d'utilisation](#) · [Politique de cookies](#)

Avril 2024

## Etape 4 : Mise en œuvre

Bonjour Julien Schockmel,

Votre entreprise a vérifié votre demande, et vous avez maintenant la possibilité, grâce au code de commande ci-dessous, de choisir un vélo de leasing et des accessoires dans un magasin Lease a Bike :

NY8AEm

Conseils pratiques : Calculez le prix mensuel de votre vélo à l'aide de notre calculateur <https://www.lease-a-bike.be/fr/calculatrice>  
Découvrez quels magasins de vélos Lease a Bike sont raccordés au réseau via [www.lease-a-bike.be/dealer-locator](http://www.lease-a-bike.be/dealer-locator).

Votre employeur a établi les indications suivantes. Si vous souhaitez vous écarter de ces indications, il est nécessaire de consulter votre employeur:

### Recommandations

Cadenas ART obligatoire	✓
Budget minimum par collaborateur (499 €)	0,00 € (Net 0,00 €)
Budget maximum par collaborateur	5.499,99 € (Net 4.545,45 €)
Nombre maximum de vélos par collaborateur (toujours 1)	1

Se connecter

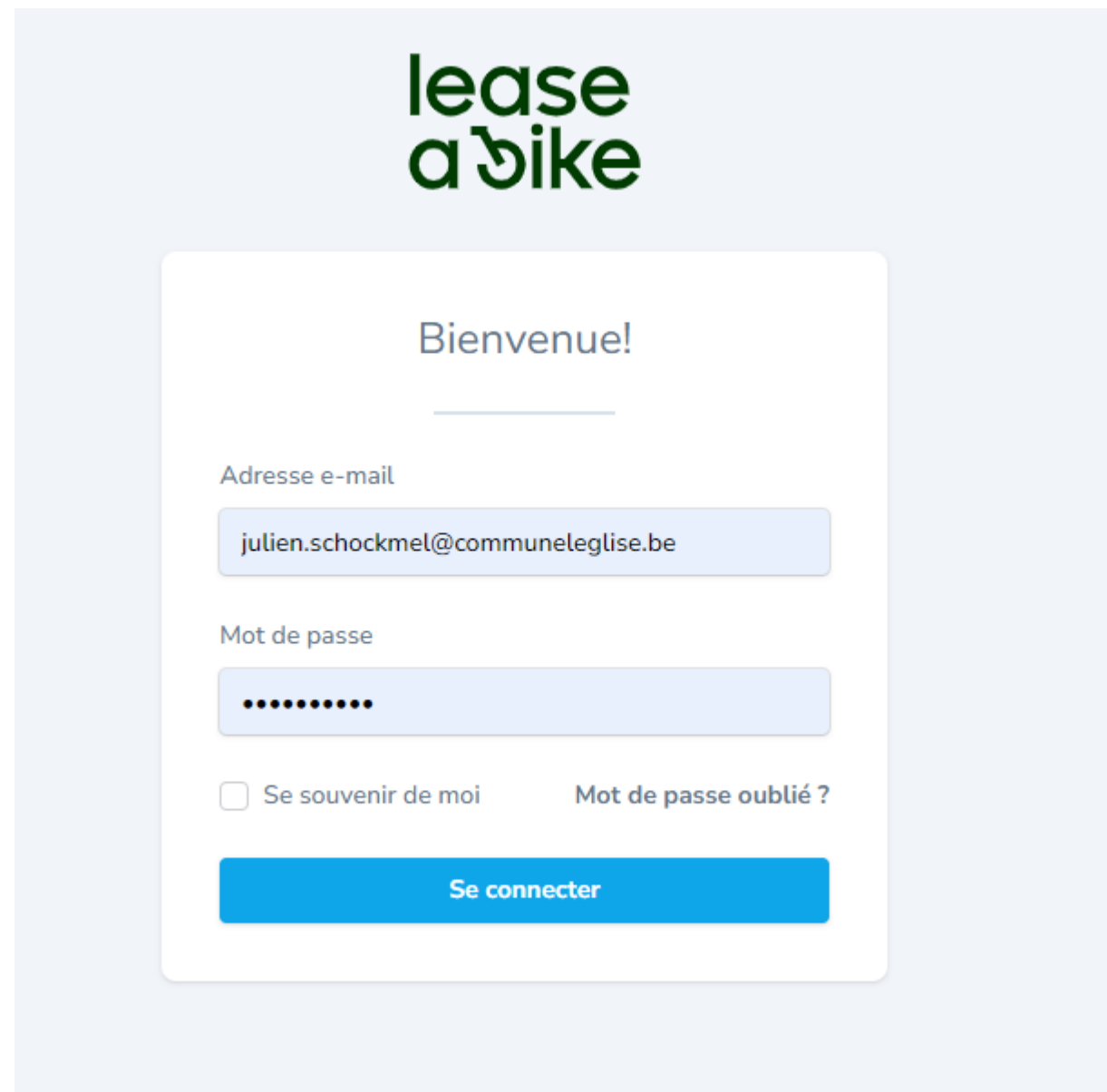
Si le bouton ne fonctionne pas, copiez simplement l'URL ci-dessous dans votre navigateur :

<https://be.mobility-services.bike/app/login>

Avril 2024



## Etape 4 : Mise en œuvre



lease  
a bike

Bienvenue!

Adresse e-mail

julien.schockmel@communeleglise.be

Mot de passe

.....

Se souvenir de moi    [Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

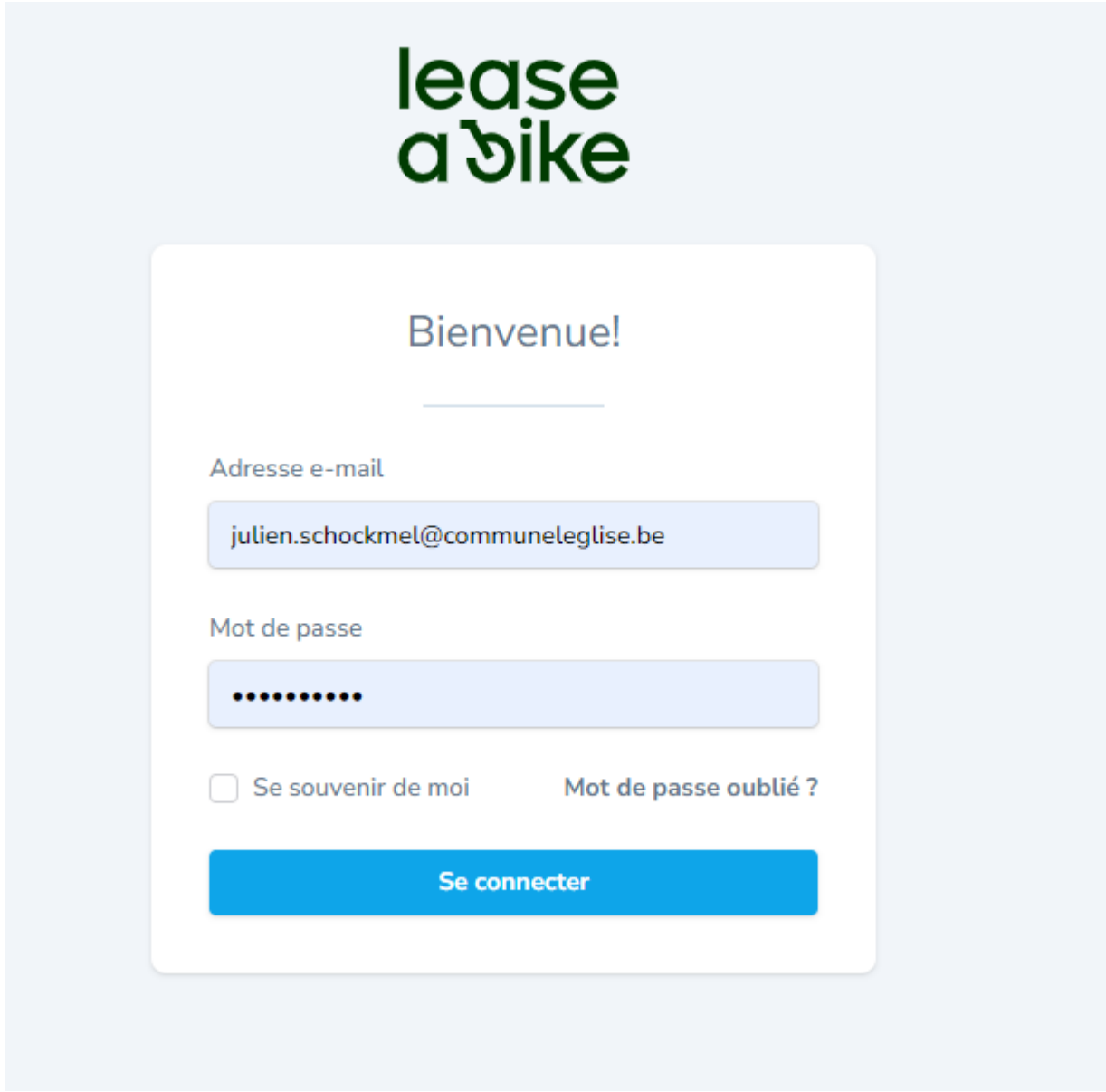


Code de commande à  
communiquer à  
Bike4All

Avril 2024



Etape 4 : Mise en œuvre



lease  
a bike

Bienvenue!

Adresse e-mail  
julien.schockmel@communeleglise.be

Mot de passe  
.....

Se souvenir de moi    [Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter




Code de commande à  
communiquer à  
Bike4All

Avril 2024





## Etape 4 : Mise en œuvre

Contrat	
Contrat	Utilisateur
Identifiant contrat	gLDe6r
Statut	DISTRIBUTEUR : Étape 2/6 – Indication du vélo en leasing & des accessoires
Description du statut	Le distributeur doit maintenant indiquer le vélo et les accessoires éventuels.
Progression	
Entreprise de leasing	Grenke BE
Contrat accepté le	—
Dernière actualisation le	05.04.2024 15:04:37
Commencé à	—
Fin du contrat	—

Avril 2024

Etape 4 : Mise en œuvre



Mai 2024







Merci pour votre attention



## Contrat leasing

Si résiliation anticipée pour motifs suivants:

- Occupation du travailleur prend fin
- Maladie longue durée de plus de 3 mois
- Congé de maternité

1. OPTION 1 : employeur sélectionne un utilisateur suppléant
2. OPTION 2 : travailleur transfère le contrat de location vers un autre employeur
3. OPTION 3 : résiliation anticipée du contrat de location

	Reprise du vélo	Pas de reprise du vélo
< 12 mois	<ul style="list-style-type: none"><li>• Offre de rachat du vélo par LAB</li><li>• Indemnités restantes = assurances + entretiens jusqu'au 12<sup>ème</sup> mois</li></ul>	Indemnités = mensualités jusqu'au 12 <sup>ème</sup> mois
> 12 mois	<ul style="list-style-type: none"><li>• Offre de rachat du vélo par LAB</li><li>• Pas d'indemnités restantes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'indemnités</li></ul>





## Contrat leasing

- 1.6 En cas de résiliation anticipée du Contrat de location parce que le vélo en leasing est perdu/détruit et/ou volé pour une cause dont la société de leasing et/ou l'assureur ne doivent pas se porter garants, l'Employeur est tenu de payer à la Société de leasing un montant correspondant à (i) 100 % des frais de location restants et (ii) du prix de reprise pour le vélo en leasing, selon les modalités prévues à l'article 1.4 sous l'option 3 (a), à condition que la reprise du Vélo en leasing (de quelque manière que ce soit) ne soit pas possible et que LAB BE ne soit en aucun cas tenu de verser une quelconque compensation (matérielle et/ou immatérielle) respectivement à l'Employeur ou au Travailleur.

